



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élection présidentielle

Question écrite n° 70228

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le Premier ministre sur les très récentes prises de paroles de certains membres de son équipe gouvernementale quant à l'organisation de primaires à gauche, pour l'élection présidentielle de 2017. En premier lieu, le secrétaire d'État à la simplification a ouvert le débat en jugeant indispensable la prochaine organisation d'un vote. Celui-ci s'est même projeté dans une hypothétique ouverture aux votes des écologistes et des radicaux de gauche. Ensuite, ce fut au tour de la ministre de la décentralisation d'y aller de son commentaire en se prononçant aussi pour sa part en faveur de l'ouverture d'une primaire au parti socialiste. Selon elle, celle-ci ne pourrait pas s'envisager sans la présence du leader naturel du parti et actuel Président de la République, François Hollande. Enfin, la ministre de l'éducation nationale se détourne des préoccupations de son ministère en affirmant le caractère naturel de la candidature de François Hollande à la prochaine élection présidentielle. Quelle « embrouillamini », quelle confusion, quelle cacophonie hors des priorités des Français ! Dans un contexte extrêmement difficile pour la majorité, ne vaudrait-il pas mieux que chacun reste focalisé sur ses objectifs ministériels ? Penser dès à présent aux futures présidentielles ajoute forcément à la sinistrose ambiante et au désarroi de nos compatriotes devant un exécutif qui s'occupe de tout sauf du pays. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir recadrer ses ministres et de lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70228

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 décembre 2014](#), page 9962

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)